

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE À FLEUR DE PIERRE

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023

De 9h à 12h Salle Perchot, Digne-les-bains

*L'association compte 187 adhérent.es au 1<sup>er</sup> juillet 2023*

*41 adhérent.es étaient présentes, 53 étaient représentées.*

***Le quorum est atteint.***

Nous n'étions pas très nombreux et nombreuses à l'AG mais l'ambiance était constructive et encourageante, avec beaucoup d'échanges en petits groupes et en grands groupes.

L'AG était à l'image de notre vie associative aujourd'hui. L'enthousiasme et les envies d'un noyau composé d'adhérent.es et de salarié.es porteur d'une nouvelle dynamique et d'un projet collectif étaient perceptibles ce jour-là.

La présence de seulement deux adhérent.es de Manosque lors de cette AG organisée à Digne porte à réflexion sur le format de l'AG mais aussi sur les liens entre Digne et Manosque.

L'assemblée générale s'est déroulée en plusieurs temps :

1. Temps d'introduction
2. Prise de connaissance des rapports d'AG par petits groupes autour de tables thématiques (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, perspectives 2023, candidatures au conseil d'administration collégial)
3. Débat en assemblée plénière
4. Vote

### 1 - Temps d'introduction

Présentation des membres du conseil d'administration collégial (CAC), de l'équipe salariée et des bénévoles actifs.

Le CAC 2022 était composé de 9 membres : Ghislaine BALASZYNSKI, Nicole BAYLE, Jean ELOUANE, Françoise EYMARD-DUVERNAY, Laure INNOCENTI, Hervé ROY, Marie-Thérèse SAVIGNY, Rolf SCHLEY, Sonia WOTUS.

En 2022, le travail du conseil d'administration collégial s'est particulièrement articulé autour de trois collèges : le collège employeur avec Françoise, Sonia et Hervé, le collège finances avec Marie-Thérèse et Hervé et le collège partenariats avec Nicole et Jean.

Le CAC a pu compter sur le soutien de bénévoles actives, Julie et Danielle, pour mener leurs travaux. Les réunions du CAC sont ouvertes à tous.tes les adhérent.es désireux d'y participer.

*À Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

4 rue des Monges - 04000 DIGNE LES BAINS

06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr) - [www.afleurdepierre.com](http://www.afleurdepierre.com) - SIRET : 494 568 587 00054



Il est possible de retrouver les dates sur le site internet ou de demander aux membres du CAC ou de l'équipe salariée les prochaines dates.

Beaucoup de travail du CAC et des bénévoles actifs s'est aussi fait hors collèges : suivi de la situation de Manosque, participation au diagnostic local d'accompagnement, réflexions sur le projet associatif, mise en place d'un programme d'ateliers associatifs, etc.

En 2023 un nouveau collège a vu le jour : le collège Manosque. Il permet à la fois de mieux suivre les évolutions de la situation à Manosque en vue du déménagement mais aussi de s'approprier les enjeux de gestion courante, soutenir les salarié.es et faire des propositions pour les réunions de CAC concernant l'antenne de Manosque. Ainsi le collège Manosque se réunit en amont des réunions du CAC et fait parvenir un compte-rendu.

Du côté de l'équipe salariée, les membres de l'équipe ont été invité.es à se présenter :

Audrey APPERT, coordinatrice de l'association ;

Virginie ALEXE, animatrice des jardins dignois ;

Perrine PAIN, médiatrice des jardins dignois ;

Ester BICHUCHER, médiatrice jardin et responsable de l'antenne Manosque ;

Jessy CHEYRIAS, animatrice du jardin Manosquin ;

Hervé MAILLOT, encadrant technique de l'équipe agroécologie ;

Thibault PAIN, ouvrier en agroécologie ;

Mathilde FORESTIER, chargée de la vie associative et de la communication ;

Karine BRET, médiatrice des jardins dignois - excusée.

## 2 - Tour de stands

### Côté animations

- Une grande majorité des adhérent.es a été surprise par la diversité des actions menées dans l'association. Le diaporama a permis de porter un regard plus large sur le travail accompli dans les jardins et au-delà.
- Les participants aux ateliers associatifs et animations collectives en gardent tous de bons souvenirs et sont demandeurs de réitérer ce genre d'événements permettant d'échanger, d'apprendre et de faire se rencontrer les gens.
- Les Dignois ont été curieux et intéressés en découvrant le jardin de Manosque et les nombreuses actions menées, notamment en lien avec des partenaires du champ social.
- Il a été posé la question : comment un adhérent ayant une idée d'animation ou une proposition à faire pour un jardin, peut-il s'y prendre pour la mettre en œuvre ?

*À Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

4 rue des Monges - 04000 DIGNE LES BAINS

06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr) - [www.afleurdepierre.com](http://www.afleurdepierre.com) - SIRET : 494 568 587 00054

## Côté finances

11 tableaux synthétiques et graphiques explicatifs sont exposés pour le bilan 2022, le prévisionnel 2023, l'évolution sur 3 ans des principaux postes, l'évolution sur 10 ans du chiffre d'affaires et des bénéfices/déficits d'AfdP.

Pour chaque groupe, un tour d'horizon et explication des tableaux et graphiques est effectué.

S'en suit pour chaque groupe des questions/réponses pour éclaircir certains points. Chaque groupe est parti dans des directions différentes, ce qui fait la richesse de la démarche de la faire par groupe tournant pour répondre à des attentes différentes.

## Perspectives 2023

De nombreux échanges autour des perspectives 2023, elles sont réabordées par la suite en plénière (ci-dessous).

## Conseil d'administration collégial

Nous avons expliqué aux personnes présentes le fonctionnement d'un Conseil Collégial; un mode d'organisation encore très mal compris et flou tellement notre société est basée sur une organisation pyramidale.

En répondant à certaines questions, nous avons pu par exemple préciser certains articles des statuts, les rôles des collègues actuellement actifs, les rôles des autres collègues qui pourraient/ devraient l'être, nos fonctionnements de réunions, nos partages d'idées/ discussions/ actions/ décisions avec l'équipe salariée, avec des adhérent.es bénévoles venant aux réunions du CAC sans qu'elles en soient membres, l'ouverture à nos réunions etc... Il ,faudrait plus de temps pour approfondir ces explications aux adhérent.es ; d'autant plus que nous-mêmes sommes en apprentissage aussi ...!

## 3 - Débat en plénière

Dans les ateliers, comme au moment du débat « en plénière », une thématique transversale s'est dégagée sous la forme d'une question : « **Comment tourner une page et passer d'une organisation hiérarchique et pyramidale à une organisation coopérative et incluant les différents niveaux de l'association, c'est à dire adhérent.es, salarié.es et membres du CAC ?** ».

Dans la présentation des perspectives 2023 comme au moment du débat, ce thème s'est incarné au travers de différents objets.

## Quels chantiers pour 2023 ?

- Déménagement du jardin Graines de Paradis à Manosque : En janvier 2023, nous avons appris que le jardin Graines de Paradis devait déménager d'ici la fin de l'année.

*À Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

4 rue des Monges - 04000 DIGNE LES BAINS

06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr) - [www.afleurdepierre.com](http://www.afleurdepierre.com) - SIRET : 494 568 587 00054

Nous savions dès le départ que la zone était constructible et la mairie nous a proposé un autre terrain. Le déménagement est prévu pour octobre 2023. Cette perspective soulève beaucoup de questions au sein du jardin, le nouveau terrain étant plus loin et différent du premier. Mais c'est aussi porteur de l'enthousiasme d'une nouvelle aventure !

- Se réapproprier le projet associatif : « Rêv'action », un groupe comprenant des salarié.es, des adhérent.es et des membres du CAC s'est constitué pour initier une dynamique permettant de nous réapproprier le projet associatif. Il s'appelle Rêv'action et a plusieurs axes de travail.
- Mieux nous connaître : Nous avons (re)commencé à organiser différents petits événements (repas partagés, apéros, chantiers collectifs). Ça a été l'occasion de découvrir nos différentes origines (géographiques, liées aux métiers que nous exerçons ou avons exercés) ou encore nos différents engagements. C'est à poursuivre.
- Définir ce que nous mettons derrière les valeurs de solidarité, d'écologie et d'éducation populaire : entre les jardiniers ? En menant des actions communes avec d'autres associations, en réponse à des besoins et/ou des envies de personnes ou de groupes habitant sur le territoire ? En mettant en place des parcelles collectives dans tous les jardins ?
- Redéfinir les rôles et les fonctions des salarié.es et des membres du CAC : se réapproprier collectivement un projet commun passe nécessairement par la redéfinition du rôle des uns et des autres. Ce travail vient tout juste de commencer et il est à mener sur le long terme.
- Consolider l'équipe salariée : il y a eu un gros turn over dans l'équipe salariée en 2022, notamment sur l'animation. À Digne l'équipe s'est fortement renouvelée en 2022 et début 2023. Elle aura besoin de prendre ses marques, trouver des habitudes de travail avec le soutien de tous et toutes. Dans le cadre très contraint des associations aujourd'hui, nous devons être clair.es sur le projet que nous défendons – sur ses valeurs – et faire suffisamment la preuve de notre utilité pour avoir les moyens de le mettre en œuvre. Cela passe en particulier par une réflexion sur la politique salariale et les conditions de travail et plus largement sur le modèle économique que nous voulons.

#### - La question des animations

*En 2022, un programme d'ateliers associatifs été élaboré par un groupe composé d'adhérent.es et salarié.es. Ce programme a été réalisé sur la fin 2022 et le premier semestre 2023. Ce programme d'ateliers a été financé dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA), qu'en sera-t-il en 2023 ?*

En 2023 nous avons bien renouvelé la demande dans le cadre du FDVA innovation pour la démarche « Rêv'action », qui est un processus de redéfinition du projet associatif.

Cela n'exclut pas - bien évidemment - d'organiser des ateliers. Les propositions peuvent venir des adhérents, des salariés ou de membres du CAC. À partir de chaque proposition, nous pouvons organiser des groupes de travail et voir collectivement comment penser les aspects financiers le cas échéant (contribution des participants, participation d'AFdP s'il y a des sous, demande de sub', etc.)

*À Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

4 rue des Monges - 04000 DIGNE LES BAINS

06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr) - [www.afleurdepierre.com](http://www.afleurdepierre.com) - SIRET : 494 568 587 00054

– **Problèmes spécifiques à un jardin**

*Une situation concrète a été amenée par le jardin des Cerises. L'eau est stockée dans des grands bidons qui s'évaporent et attirent les moustiques. Il faudrait des couvercles. Comment s'organiser ?*

Après débat, l'idée serait de voir avec les autres jardiniers des Cerises pour proposer une solution et de prendre contact avec l'équipe d'Hervé M pour organiser un chantier dans l'atelier au local. Construire des couvercles ? Autres ? C'est en tout cas possible et à débattre.

D'une façon générale, tout problème ne pourrait-il pas se traiter de cette manière ? Une question, une envie, un problème : groupe de travail élargi selon la question à traiter, analyse de la question à résoudre, décision et répartition du travail.

– **Les inondations au jardin des Eaux Chaudes à Digne, le 3 Juin**

Des jardiniers se sont mobilisés sur le tas pour répondre aux urgences, sachant que c'était un week-end. Par la suite, une jardinière a interpellé violemment les salariés et a mis en place une réunion de jardin. À cette occasion un certain nombre de propositions ont été faites. Cet épisode pose plusieurs questions : celle de la relation entre les adhérents et les salariés et celle du rôle des uns et des autres, notamment...

Des jardinier.es d'autres jardins ont proposé par solidarité de venir donner un coup de main en cas de situation exceptionnelle comme celle des inondations.

– **Le déménagement du jardin Graines de Paradis à Manosque**

En janvier 2023 nous avons appris par la mairie que le jardin Graines de Paradis à Manosque devrait déménager avant novembre. Des discussions sont en cours avec la mairie mais nous avons peu de visibilité sur les conditions du déménagement.

La situation est compliquée, elle n'a pas fait l'objet de débat en AG.

#### **4 – Vote**

##### **Approbation des rapports d'assemblée générale**

Le rapport moral 2022 est approuvé par 88 voix.

Le rapport d'activités 2022 est approuvé par 88 voix.

Le rapport financier 2022 est approuvé par 82 voix.

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé par 81 voix.

Le montant de l'adhésion est approuvé par 85 voix, avec 3 voix contre et 6 qui ne se prononcent pas.



Plusieurs propositions émergent : une adhésion à prix libre à partir de 15€ ; une adhésion à prix libre à partir de 20€, 25€, 50€.

### Election des membres du conseil d'administration

- Le conseil d'administration actuel (membres en cours de mandat) est composé de :

Nicole BAYLE

Françoise EYMARD DUVERNAY

Laure INNOCENTI

Hervé ROY

Marie-Thérèse SAVIGNY

Sonia WOTUS

- Deux nouvelles candidatures sont soumises au vote cette année :

La candidature de Gwendoline DELCUPE est approuvée par 86 voix et 8 abstentions.

La candidature de Rolf SCHLEY (Gepetto) est approuvée par 67 voix, 20 contre et 7 abstentions.

Fait à Digne les bains, le 1er août 2022,

Membre de la collégiale d'À Fleur de Pierre  
Françoise Eymard-Duvernay

*À Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques*

4 rue des Monges - 04000 DIGNE LES BAINS

06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr) - [www.afleurdepierre.com](http://www.afleurdepierre.com) - SIRET : 494 568 587 00054